





AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL N.06/2021 RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)

(Convention de Délégation n. T05-EUTF-SAH-SN-09-01)

«Programme de Contraste à la Migration Illégale à Travers l'Appui au Secteur Privé et à la Création d'Emplois au Sénégal (PASPED)»

Programme financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement

Conformément à la loi 125/2014 « Disciplina generale sulla cooperazione internazionale per lo sviluppo », au décret ministériel italien 113/2015 Art.11, alinéa 1) C, et à la résolution du Comité conjoint n.101 du 19.11.2019, le Bureau de Dakar de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), recrute un « Responsable Administratif et Financier (RAF) » dans le cadre du « Programme de Contraste à la Migration Illégale à travers l'appui au Secteur Privé et à la Création d'Emplois au Sénégal (PASPED) » (ci-après dénommé « Programme »), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme PASPED a pour objectif de réduire la migration illégale grâce au soutien au secteur privé et à la création d'emplois au Sénégal. Le programme vise à créer une plateforme fournissant une assistance financière et technique pour contribuer au développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sénégalaises en renforçant le potentiel économique local et celui de la diaspora sénégalaise en Italie. La stratégie est de mettre à disposition des ressources humaines et financières pour sensibiliser et promouvoir le développement du secteur privé dans des régions ciblées (Dakar, Diourbel, Thiès, Kaolack, Louga et Saint-Louis).

Le programme se déroule-depuis février 2019 aussi grâce à la coopération bilatérale entre l'Italie et le Sénégal, parallèlement à la deuxième phase du programme italien PLASEPRI (Plateforme de Support

au Secteur Privé et à la Promotion de la Diaspora Sénégalaise en Italie). La CDP fournie-ra, en cofinancement parallèle, 13 millions d'euros pour la mise en œuvre de la PLASEPRI II. Le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP) du Sénégal met à disposition, en co-financement parallèle, 7,77 millions d'euros déjà remboursés dans le cadre de la PLASEPRI I. La contribution de l'UE renforcera le développement d'activités supplémentaires en termes d'instruments financiers innovants, d'assistance technique et de renforcement des capacités pour soutenir un plus grand nombre de MPME et créer des emplois supplémentaires, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Période indicative de démarrage : 01 février 2022

Lieu d'affectation : Dakar (Sénégal), avec des missions sur le terrain prévues dans les zones d'intervention du programme.

Rémunération : 48.625,00 Euros annuels brut (figure « Expert Administration — Comptabilité » avec une expérience professionnelle d'au moins 10 ans — « Esperto High ») + ajustement Pays + avantages.

Durée: Le contrat aura une durée de 12 mois renouvelable, inclus 2 mois d'essai.

1 PRINCIPALES FONCTIONS

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) jouera un rôle de soutien dans les aspects juridiques, de passation des marchés et d'administration de la mise en œuvre du Programme. Il/elle fera rapport au Chef d'Equipe du Programme et il/elle sera sous la supervision du Directeur du siège de Dakar de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développent.

Le Responsable Administratif et Financier sera responsable de:

- Organiser et préparer tous les appels d'offres et les appels à propositions en conformité avec la loi italienne sur les marchés publics, ainsi que le Guide Pratique des Procédures Contractuelles pour les Actions Extérieures de l'UE (PRAG);
- Définir les termes de référence des appels d'offres et des appels à proposition en collaboration avec les experts techniques;
- Soutenir la commission d'évaluation dans le processus d'attribution des soumissions ;
- Préparer toute la documentation relative aux contrats et aux accords ;
- Assurer la mise en œuvre correcte de tous les contrats et accords ;
- Assurer la gestion financière des fonds de l'UE;
- Préparer les rapports financiers intermédiaires et finaux ;
- Préparer les déclarations des dépenses du Programme pour la «Déclaration de Gestion Annuelle »;
- S'acquitter des autres tâches au besoin.

Interdiction de conduire d'autres activités professionnelles : Le/la candidat/e sélectionné/ée ne doit avoir exercé, au cours des trois dernières années, aucune activité commerciale au Sénégal, ni être en situation de conflit, voire potentiel, d'intérêts portant atteinte à l'exercice impartial de les fonctions prévues à l'article 53 du décret législatif no. 165 de 2001, visée par la loi n° 190 de 2012 et par le Code d'éthique et de conduite de l'AICS. Le comité d'évaluation de la procédure se réserve le droit de

vérifier, sous peine d'exclusion, la conformité de ce qui a été déclaré à cet égard par le candidat sélectionné.

PROFIL DU CANDIDAT

General:

- Âge n'excédant pas (au moment de la signature du contrat) celui requis pour la retraite par la réglementation locale (60 ans) ou par la réglementation italienne (réf. Loi 398/87) pour les candidats soumis à la sécurité sociale italienne (67 ans).
- En bon état de santé apte à l'emploi.

Citoyenneté:

Citoyenneté d'un pays membre de l'Union Européenne ou d'un pays bénéficiaire du FED (Fond Européen de Développement).

Formation:

- Diplôme universitaire au niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC) dans les domaines de l'administration publique, droit, économie, science politique ou dans un domaine d'études similaire (au niveau 6 du Cadre Européen des Certifications CEC).
- Les candidats peuvent se prévaloir des équivalences pour l'admission à la compétition publique, publiées sur le site Internet du Ministère de l'Education, de l'Université et de la Recherche italienne www.miur.it.

Langues:

- Connaissance de la langue italienne du niveau C2 (Passeport Européen des Langues)
- Connaissance de la langue française du niveau C2 (Passeport Européen des Langues)

Expériences et compétences requises :

• Expérience professionnelle (10 ans minimum) pertinente (post-graduation) dans la gestion juridique et financière-administrative des programmes de développement.

Critères préférentiels :

- Diplômes d'études supérieures (Master-Doctorat) (max 10 points).
- Expérience dans la gestion administrative et financière des programmes de coopération déléguée avec l'Union Européenne (max 30 points en raison de 5 points pour semestre).
- Expérience dans le pays de référence (Sénégal) (max 30 points en raison de 5 points pour semestre).

2 EVALUATION DES CANDIDATURES

La sélection sera effectuée par une Commission d'Evaluation, nommée par le Directeur de l'AICS de Dakar, selon les critères suivants :

Éducation, expérience, compétences et critères préférentiels (Max 70 points)

Vérification de la possession des conditions essentielles et préférentielles requises sur la base de la documentation présentée par le candidat, notamment en ce qui concerne les titres académiques obtenus et l'expérience professionnelle acquise.

Les candidats ayant obtenu au moins **40 points** seront inclus dans la liste restreinte et seront convoqués à l'entretien.

Entretien (max 30 points)

Les entretiens d'approfondissement seront réalisés que par conférences téléphoniques.

Les candidats ayant obtenu au moins 60 points à la fin du processus de recrutement, seront inscrits dans la liste finale des candidats admissibles, valable pour une période de 12 mois.

A score égal, les candidats plus jeunes seront préférés.

3 COMMENT POSTULER

La soumission de la demande dûment signée doit comporter le numéro de l'avis de vacance de poste. Elle doit être rédigée en français et inclure obligatoirement le formulaire « Déclaration juridiquement contraignante » ci-joint (conformément à l'article 46 du D.P. italien D. 28.12.2000 n° 445) qui indique :

- a. Nom, prénom, date et lieu de naissance ;
- b. Lieu de résidence ;
- c. Citoyenneté;
- d. Pour les citoyens italiens, préciser le nom de la municipalité où le candidat est inscrit dans la liste électorale ;
- e. Déclaration d'absence de culpabilité pour infraction criminelle ou procédure pénale en instance ;
- f. Aucune implication dans l'action légale ou pénale en cours pour les crimes contre l'administration publique ;
- f. Les certificats d'études indiquant les dates d'obtention et les noms des Institutions Académiques ;
- h. La pleine possession des droits politiques et civils ;
- i. Ne pas avoir été licencié pour faute grave par l'administration publique.

Toute fausse déclaration entraînera des sanctions pénales conformément à l'article 76 du D.P.R. 28.12.2000, n. 445.

La demande doit également inclure obligatoirement :

- 1. Copie du passeport en cours de validité.
- Curriculum vitae en français (format Europass) dûment signé (https://europa.eu/europass/it).

Le candidat doit également fournir un numéro de téléphone et un courrier électronique pour les communications. Il/elle doit communiquer tout changement intervenu après la soumission de la candidature. La demande signée et toutes les pièces jointes doivent être reçues au plus tard le 17 Décembre 2021 à 12h00 (heure de Dakar) à l'adresse mail suivante : candidature.dakar@aics.gov.it

Nous encourageons les candidats à soumettre la demande bien avant la date limite. L'objet du mail doit contenir le numéro de l'avis du poste.

4 EXCLUSION DES PROCEDURES DE SÉLECTION

Les demandes contenant les défauts suivants ne seront pas prises en considération :

- a. Les demandes avec l'omission de toute information et/ou documentation demandée dans la présente annonce ;
- b. Les demandes non signées;
- c. Les demandes reçues après la date limite indiquée dans l'annonce.

5 RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Les candidats retenus seront informés des résultats du processus de sélection.

6 PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Les candidats, sans ambigüité, donneront leur consentement à l'utilisation de leurs données personnelles aux fins du présent processus de sélection (d. Italien n. 33/2013). Le Représentant de l'AICS Dakar est responsable du traitement des données personnelles.

7 CLAUSE DE PROTECTION

À tout moment du processus de sélection, le Bureau de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement de Dakar se réserve le droit de mettre fin au processus de recrutement.

Dakar, le 01 Décembre 2021

Marco Falcone

Le Directeur

